

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 5 JUILLET 2022**

\*\*\*\*\*

**Présents** : Monsieur HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ÉTCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir** : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. BOUNINE), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. DESPLAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), MM. RAMALHO (pouvoir à M. WILS), CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

**Secrétaire de séance** : M. WILS

**22 - 101 - EFFACEMENT DE DETTES : PROCÉDURES DE REDRESSEMENT PERSONNEL - CRÉANCES ÉTEINTES**

**Rapport présenté par Monsieur ETCHEBERTS, conseiller municipal :**

Pour l'ensemble des dossiers présentés dans le cadre d'une procédure de surendettement ou de liquidation judiciaire, le juge a pris la décision de procéder à un effacement de la dette.

Le Comptable public soumet à la Régie des eaux un ensemble de titres émis qui n'ont pu, à ce jour, être mis en recouvrement et pour lesquels il demande de les admettre en créances éteintes.

Le compte 6542 "Créances éteintes" enregistre les pertes dans le cadre d'une procédure de surendettement ou de liquidation judiciaire, lorsque le comptable a satisfait à l'ensemble de ses obligations.

Les titres émis pour lesquels les poursuites sont éteintes s'élèvent à 4 193,88 € :

ABONNÉS	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT
N°1		828,21 €
N°2	111,18 €	111,20 €
N°3	955,51 €	964,36 €
N°4		1 223,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 066,69 €</b>	<b>3 127,19 €</b>

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 29 juin 2022, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les procédures d'effacement de dettes présentées.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 5 juillet 2022  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON

Affiché en Mairie le **11 JUIL. 2022**

